



COSEWIC
Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

COSEPAC
Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

Un avenir incertain pour l'épaulard

Selon un organisme scientifique indépendant, ce symbole de la côte ouest est toujours en péril. Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) s'est réuni à Ottawa, en Ontario, du 25 au 28 novembre 2008, pour évaluer la situation de 21 espèces sauvages.

Bien que l'épaulard ne risque pas de disparaître de la planète, il demeure en péril dans une grande partie de son aire de répartition canadienne depuis sa dernière évaluation en 2001. Les épaulards vivent en groupes familiaux serrés qui n'interagissent que dans une mesure limitée. Ils ont été évalués comme cinq populations distinctes. Notamment, une population résidente de la côte ouest près de Victoria, dont l'alimentation dépend d'une montaison en diminution du saumon chinook, ne compte que 48 adultes; elle a donc été désignée « en voie de disparition ». Trois autres populations de la côte ouest qui ne comptent qu'un peu plus de 100 adultes sont désignées « menacées ». La dernière population a été désignée « préoccupante ». Malheureusement, ces tendances reflètent la situation mondiale des mammifères marins en général; une récente analyse estime qu'un tiers des mammifères marins du monde risque de disparaître.

Un poisson au bord du désastre en raison de la pêche

Le grenadier de roche, un poisson marin d'eau profonde de la côte est, a été désigné « en voie de disparition » en raison d'un déclin sans précédent de l'abondance de plus de 95 p. 100 au cours des 10 dernières années. Même si, au Canada, la récolte commerciale dirigée a cessé en 1974, la pêche hors des eaux canadiennes échappe en grande partie à la réglementation, et les relevés montrent un déclin continu de cette espèce ayant une maturation lente et une longue durée de vie. Cette situation reflète les tendances mondiales des stocks de poissons faisant l'objet d'une récolte commerciale, dont 75 p. 100 sont entièrement exploités, surexploités ou appauvris, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Deux espèces spécialistes de l'habitat sont en voie de disparition

La cicindèle des galets, rare à l'échelle mondiale, nécessite des aires composées de galets qui sont inondées de façon saisonnière; elle n'a été observée que dans une seule rivière au Nouveau-Brunswick. Le sucet de lac, un petit poisson restreint à quatre bassins hydrographiques dans le sud de l'Ontario, a subi des déclinés associés à la perte d'habitats

d'eau claire. En raison de leur répartition restreinte et de leurs stricts besoins en habitat, ces espèces sauvages font face à un risque élevé de disparition au Canada et ont été désignées « en voie de disparition ».

La Méditerranée du Canada doit être protégée

La côte sud de l'île de Vancouver connaît un climat de type méditerranéen qui soutient des écosystèmes qui ne se trouvent ailleurs au Canada, particulièrement les parcelles reliques des écosystèmes du chêne de Garry qui ne couvrent plus que 5 p. 100 de leur aire de répartition initiale. Ces écosystèmes jouent un important rôle culturel pour les Premières nations de la région et soutiennent des centaines de plantes, d'oiseaux, de reptiles et d'insectes, dont la plupart sont de stricts spécialistes de l'habitat. Le COSEPAC a désigné trois plantes dans cette région comme étant « en voie de disparition » ou « menacée » et une autre comme étant « disparue du pays », ce qui porte à 37 le nombre total de plantes en péril dans les écosystèmes du chêne de Garry et les autres écosystèmes de la région qui sont étroitement liés.

La longévité comporte ses risques

Les animaux ayant une longue durée de vie se reproduisent plus tard dans leur vie. Par conséquent, la survie de ces espèces sauvages est très vulnérable aux menaces qui augmentent le taux de mortalité des adultes. Tel est le cas d'un grand pigeon observé dans le sud de la Colombie-Britannique et de la tortue serpentine, le plus grand reptile d'eau douce au Canada. L'abondance du Pigeon à queue barrée a subi une diminution à long terme en raison des pressions exercées par la chasse massive dans le passé; il a été désigné comme étant une espèce « préoccupante ». La tortue serpentine est une espèce très répandue et elle peut vivre plus de 100 ans. Elle a été désignée « préoccupante » en raison du braconnage, de la persécution et des mortalités sur les routes, facteurs qui augmentent le taux de mortalité chez les adultes. Il y a maintenant 10 espèces de tortues d'eau douce en péril au Canada.

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC aura lieu sur la côte est, soit au Nouveau-Brunswick du 26 avril au 1^{er} mai 2009.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités, d'autres organismes et d'individus. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (www.cosepac.gc.ca) et seront transmises à la fin de l'été 2009 au ministre fédéral de l'Environnement pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation complets seront mis à la disposition du public dans le Registre public de la LEP (www.registrelep.gc.ca).

Il y a maintenant 577 espèces sauvages inscrites aux diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 238 espèces sauvages *en voie de disparition*, 146 espèces sauvages *menacées*, 157 espèces sauvages *préoccupantes* et 23 espèces sauvages *disparues du pays* (c.-à-d. on ne les trouve plus à l'état sauvage au Canada). De plus, 13 espèces sauvages sont *disparues* et 44 espèces sauvages font partie de la catégorie *données insuffisantes*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité sous la présidence du Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de risque du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir une espèce en voie de disparition si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible

est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

<p>Jeff Hutchings (Ph.D.) Président, COSEPAC Department of Biology Dalhousie University Halifax (Nouvelle-Ecosse) B3H 4J1 Téléphone (1) : 902-494-2687 Téléphone (2) : 902-494-3515 Jeff.Hutchings@Dal.ca</p>	<p>Questions d'ordre général :</p> <p>Secrétariat du COSEPAC a/s du Service canadien de la faune Environnement Canada Ottawa (Ontario) K1A 0H3 Téléphone : 819-953-3215 cosewic/cosepac@ec.gc.ca www.cosepac.gc.ca</p>
<p>Questions sur les oiseaux :</p> <p>Richard Cannings 1330 East Debeck Road R.R. 1, Site 11-Comp. 96 Naramata (Colombie-Britannique) V0H 1N0</p>	<p>Questions sur les mammifères marins :</p> <p>Randall Reeves (Ph.D.) Okapi Wildlife Associates 27 Chandler Lane Hudson (Québec) J0P 1H0 Téléphone : 450-458-6685 Télécopieur : 450-458-7383 rrreeves@okapis.ca</p>
<p>Questions sur les arthropodes (insectes et autres groupes taxinomiques connexes) :</p> <p>Paul Catling (Ph.D.) Research Scientist and Curator Saunders Bldg., Central Expt. Farm Ottawa (Ontario) K1A 0C6 Téléphone : 613-759-1373 Télécopieur : 613-759-1599 catlingp@agr.gc.ca</p>	<p>Questions sur les plantes :</p> <p>Erich Haber (Ph.D.) 60 Baywood Dr. Stittsville (Ontario) K2S 2H5 Téléphone : 613-435-0216 Télécopieur : 613-435-0217 erich.haber@rogers.com</p>
<p>Questions sur les reptiles :</p> <p>Ronald J. Brooks (Ph.D.) Department of Integrative Biology College of Biological Science University of Guelph Guelph (Ontario) N1G 2W1 Téléphone : 519-824-4120, poste 53944 Télécopieur : 519-767-1656 rjbrooks@uoguelph.ca</p>	<p>Questions sur les poissons marins :</p> <p>Howard Powles (Ph.D.) 53, rue Lortie Gatineau (Québec) J9H 4G6 Téléphone : 819-684-7730 Télécopieur : 819-684-7730 powlesh@sympatico.ca</p>

Questions sur la lamproie de Vancouver
et le sucet de lac :

Robert Campbell (Ph.D.)

983, route 800 E

R.R. #1

St. Albert (Ontario) K0A 3C0

Téléphone : 613-987-2552

Télécopieur : 613-987-5367

snowgoose@sympatico.ca

Questions sur l'éperlan arc-en-ciel :

Eric Taylor (Ph.D.)

Department of Zoology

University of British Columbia

6270, boul. University

Vancouver (Colombie-Britannique) V6T 1Z4

Téléphone : 604-822-9152

Télécopieur : 604-822-2416

etaylor@zoology.ubc.ca

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces sauvages évaluées et des justifications
des désignations, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante :

www.cosepac.gc.ca